

## La lettre d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

### Édito

#### Toujours plus pour le bien-être de chacun

*Par la détermination du législateur, prolixe en textes de lois sur la restructuration des territoires et plus particulièrement par le réalisme de vos délégués à l'intercommunalité, le territoire du Pays Grenadois propose actuellement à toutes générations des outils facilitateurs d'intégration et de vie confortable en milieu rural.*

*Vous remarquerez que de nouvelles compétences, comme en témoigne ce bulletin de liaison, sont venues enrichir une offre de services déjà étoffée.*

*C'est ainsi qu'une étude (PLUi) ayant pour objectif l'harmonisation des documents d'urbanisme avec adjonction d'une gestion directe de services de proximité est mise en œuvre dès ce 1<sup>er</sup> janvier.*

*De la sorte, seront confortées, l'efficacité des deniers publics, la maîtrise des coûts supportés par l'usager, la réactivité des interventions, l'écoute et une adaptation réaliste aux spécificités de chaque commune notamment avec la mise en place d'un zonage d'assainissement pertinent.*

*Dans les mois prochains, la loi NOTRe et ses déclinaisons, parfois surprenantes, ne laisseront aucun répit aux élus, techniciens et bureaux d'études car il serait dommageable pour le futur de notre pôle de vie que les aspects économiques soient banalisés au profit de considérations artisanes.*

*Maintenant, tournons-nous vers l'avenir avec optimisme et ambition. Pour ce faire, je vous souhaite courage, santé et réussite.*

Bien à vous.

**Pierre DUFOURCO,**  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays Grenadois

### Subvention aux associations sportives

Dans la continuité de sa politique en faveur de l'enfance-jeunesse, la Communauté de Communes a pour objectif de favoriser et promouvoir la pratique sportive par les jeunes. Elle propose ainsi l'attribution d'une subvention annuelle soumise à règlement aux associations ayant une école de sport animée par un technicien (diplômé ou en cours de formation) responsable de l'encadrement d'enfants de moins de 16 ans.



Renseignements complémentaires au 05 58 45 44 42.

### L'informatique s'invite chez vous

L'Atelier Multiservices Informatique (AMI) est un espace public numérique dont la préoccupation première est la démocratisation de l'accès à l'informatique. Une mission pleinement assurée sur la commune de Grenade sur l'Adour (où la structure est implantée depuis 2001) ainsi que sur les villages limitrophes. En revanche, il s'avère plus difficile de toucher les habitants des communes les plus éloignées.

Ainsi, l'AMI propose, depuis un peu plus d'un an, des sessions d'initiation à l'informatique à Bascons, Maurrin et Le Vignau. Elles ont lieu le vendredi matin et permettent aux usagers de venir avec leur propre ordinateur portable s'ils le désirent.

Depuis quelques jours, la commune de Bordères et Lamensans a rejoint ce programme. Six modules de formation y seront proposés. Parmi eux, prise en main d'un ordinateur, navigation sur Internet, gestion des

photos, mails ou encore utilisation de la plateforme « Medialandes » (portail des médiathèques des Landes). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans la commune de leur choix.



L'Atelier Multiservices Informatique propose des initiations sur plusieurs communes du territoire

Pour en savoir plus sur ce dispositif, s'adresser à l'Atelier Multiservices Informatique, 14 place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour. Tél : 05 58 03 75 57. Courriel : ami.grenade@cc-paysgrenadois.fr.

### Amélioration de la couverture Internet

Après la prise de compétence relative à l'aménagement numérique validée en avril dernier, la Communauté de Communes vient d'adhérer au SYDEC, organisme habilité à procéder à la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services de communication électronique sur le département des Landes.



La fibre optique et le satellite feront également partie des technologies préconisées par le SYDEC

Un premier planning de déploiement de montée en débit a été arrêté. Il permettra aux usagers d'obtenir, d'ici 2020, un débit assuré de 8 Mégabits par seconde. A terme, 74 % des foyers en disposeront contre 43 % à ce jour. Les premières communes impactées seront Artassenx et Bordères et Lamensans en 2016, Saint-Maurice sur l'Adour en 2017 puis Le Vignau en 2018.

## Temps d'Activités Périscolaires : des animations ludiques de la maternelle au CM2

Instaurés depuis 2013 et encadrés par une équipe qualifiée composée d'animateurs de l'Accueil de Loisirs et des accueils périscolaires communaux, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont désormais bien rodés. Ils respectent un ensemble d'objectifs éducatifs adaptés à l'âge, à l'envie et à l'intérêt des enfants. Le plaisir, les notions de découverte et d'initiation restent essentiels à leur élaboration.

**Les années scolaires sont scindées en cinq cycles.** Chacun d'eux s'organise autour d'une thématique. Après la faune et la flore puis les cinq sens, thèmes abordés depuis la rentrée des classes de septembre 2015, trois nouvelles thématiques seront proposées jusqu'à la fin de l'année scolaire. La première sera consacrée au corps humain : expression corporelle, techniques de relaxation, motricité et coordination seront ainsi au programme de ce cycle (du 4 janvier au 12 février). Du 29 février au 8 avril, les talents des enfants seront mis en avant. L'objectif sera d'inciter la curiosité et de

faire travailler l'imaginaire de tous. Des activités liées au théâtre, à la comédie musicale ou encore à la danse seront proposées. Le dernier cycle (du 25 avril au 5 juillet) s'axera quant à lui sur le sport : s'amuser, se défouler, s'entraider et découvrir de nouvelles activités sportives, telles seront les orientations de cette fin d'année scolaire.



Divers ateliers autour des 5 sens ont été proposés du 2 novembre au 18 décembre 2015

Pour tous renseignements relatifs aux TAP, contacter Laëticia Rebel au 06 20 00 62 01 ou 05 58 45 16 39.

## L'école de musique a fait sa rentrée

Le conseil d'établissement de l'école de musique intercommunale s'est réuni fin octobre afin de faire le point sur la rentrée 2015-2016 et de présenter les grandes lignes de cette nouvelle année.

A ce jour, **l'école compte 71 élèves** pratiquant un à deux instruments. Guitare, saxophone et piano sont les instruments les plus demandés, suivis de près par la clarinette, la flûte, l'accordéon, la batterie et la trompette. Autres instruments pratiqués, le trombone, le tuba, le synthétiseur, l'euphonium (ou tuba ténor), la guitare basse et enfin la boha (cornemuse des Landes de Gascogne).



### Réorganisation des cours de solfège.

Pour rompre avec l'aspect fastidieux de cet enseignement, les professeurs demandent désormais aux élèves d'apporter leur instrument afin d'appliquer, en continuité du cours théorique, les techniques solfégiques enseignées. Ce dispositif est très apprécié des élèves qui se révèlent moins réticents à l'idée de suivre des cours de solfège.

En parallèle, l'équipe enseignante s'est agrandie, début novembre, avec **l'arrivée d'Esther Roubaix, professeur de piano.**



**Les projets.** Dans le cadre du festival Chantons sous les Pins 2016, l'école de musique s'associera à l'Office de tourisme communautaire afin d'organiser une exposition sur le thème de la musique. Elle aura lieu courant mars et sera complétée par l'animation de deux soirées baptisées « les Musicales ». Autre projet en préparation, la mise en place de scènes ouvertes durant lesquelles les élèves pourront présenter leurs compositions et interprétations au grand public.

Renseignements au 05 58 45 44 42 ou par mail : [musique@cc-paysgrenadois.fr](mailto:musique@cc-paysgrenadois.fr).

## Du côté de l'Espace Jeunes...



L'Espace Jeunes est une structure permettant aux 11-18 ans de se retrouver et de partager des moments conviviaux

L'Espace Jeunes, structure à l'initiative de projets comme l'organisation d'activités (sportives, manuelles, artistiques, culturelles), de sorties ou encore de soirées à thème, accueillait, depuis sa création, les adolescents âgés de 12 à 17 ans. Depuis quelques semaines, elle autorise l'inscription des enfants dès leur entrée en sixième. Les jeunes peuvent ainsi adhérer à la structure à partir de l'année de leurs 11 ans et ce jusqu'à 18 ans révolus.

Plus d'infos auprès de la Maison des Jeunes 24 bis avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour. Tél : 06 14 13 32 08. Courriel : [espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr](mailto:espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr).

## La Mission Locale au plus près des jeunes

Une convention a été passée avec la Mission Locale des Landes qui assure, depuis le 23 septembre dernier, des permanences au siège de la Communauté de Communes. Elles se déroulent le mercredi matin, uniquement sur rendez-vous. Cette mission de service public de proximité a pour rôle essentiel d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. En 2014, 115 jeunes domiciliés sur le territoire ont été suivis et accompagnés dans leurs démarches.

Pour tous renseignements, contacter Valérie Morel, conseillère Mission Locale de secteur, au 05 58 05 75 75.

## Subvention aux actions culturelles

Reconnaissant l'importance que représentent les actions culturelles pour la mise en valeur de son territoire, la Communauté de Communes soutient financièrement, depuis près de 6 ans, les projets à caractère culturel<sup>(1)</sup> ayant un intérêt communautaire. Une subvention peut ainsi être octroyée aux communes et associations du territoire dont le siège est situé sur le canton.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.cc-paysgrenadois.fr/associations](http://www.cc-paysgrenadois.fr/associations) (dossier et règlement téléchargeables).

<sup>(1)</sup> La culture englobe les arts et les lettres (sculpture, peinture, architecture, arts graphiques, musique, danse, poésie, littérature, théâtre, cinéma, etc...), le patrimoine matériel (monuments historiques, œuvres d'art, etc...) et le patrimoine immatériel (traditions vivantes).

## La nouvelle déchetterie opérationnelle

Ouverte depuis le 21 août 2015, la nouvelle déchetterie intercommunale a été officiellement inaugurée le 21 septembre dernier par Pierre Dufourcq, président de la Communauté de Communes et Jean-Paul Alyre, président du Sictom du Marsan.

Cette nouvelle installation, implantée sur la zone d'activités de Guillaumet à Grenade sur l'Adour, se veut moderne et spacieuse. Elle répond aux dernières exigences réglementaires en matière de protection de l'environnement et de sécurité des usagers : benne Eco-Mobilier, recyclerie, conteneurs spécifiques pour les déchets électriques et électroniques, collecteur d'huiles de vidange, vidéoprotection...

**Recyclage des meubles usagés.** Le Sictom du Marsan a mis en place un partenariat avec un éco-organisme qui reprend gratuitement vos meubles hors d'usage afin de leur donner une seconde vie. La déchetterie de Grenade sur l'Adour bénéficie de ce dispositif et peut désormais recycler chaises, fauteuils, meubles de rangement, tables, literie et autre mobilier



Le Pays Grenadois est désormais doté d'une nouvelle déchetterie inaugurée le 21 août dernier

de jardin. Il suffit de les déposer dans la benne mobilier. Vous avez également la possibilité de faire don de vos meubles à l'association Landes Partage grâce au container maritime « La recyclerie » présent en déchetterie.

**Horaires d'ouverture.** Lundi de 14h à 18h - Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Plus d'infos au 05 58 45 19 89.

## Le développement durable en action

La Communauté de Communes s'est engagée, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Seignanx Adour, dans un projet territorial de développement durable intitulé **DDmarche**.

Un groupe de pilotage composé d'une vingtaine de personnes (élus et membres de la société civile) a été mis en place début 2015. Après un état des lieux de la dynamique locale existante en matière de développement durable, ce groupe de pilotage s'est réuni tout au long de l'année afin de définir un plan d'actions dont la réalisation commencera début 2016.



Le groupe de pilotage DDmarche à pied d'œuvre

**Trois grandes orientations** ont d'ores et déjà été définies : en matière de social, le maintien des personnes âgées sur le territoire (amélioration du confort de vie, mobilité, lutte contre l'isolement, logements collectifs inter-générationnels), côté tourisme, la promotion des bonnes pratiques environnementales et la sensibilisation aux éco-gestes et enfin, en terme d'aménagement du territoire, la favorisation des déplacements doux par la structuration d'un réseau de cheminements valorisant le cadre de vie local.

## Le Plan local d'urbanisme intercommunal est bien engagé

Les élus de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, désormais en charge de l'élaboration de documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale, ont débuté leurs travaux sur un rythme des plus soutenus.

Les **premières démarches** ont été engagées durant l'été, avec le choix du maître d'œuvre à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Le cabinet d'études METROPOLIS, basé à Bègles, a été retenu pour assurer cette mission. Ont suivi, courant septembre, deux réunions de travail. La première a permis l'installation de la commission urbanisme composée de deux élus par commune du territoire. Ce fut également l'occasion de présenter, à ces mêmes élus, la méthode de travail préconisée par le cabinet d'études. La seconde rencontre conviait les services de l'Etat pour un rappel des obligations légales à respecter ainsi qu'une présentation du contexte local en rapport aux différentes servitudes d'urbanisme qui s'imposent sur le territoire (périmètres de protection, plans inondations, etc...).

Le mois d'octobre a quant à lui été consacré à des temps d'échanges interactifs et participatifs. A commencer par un circuit en car réunissant les membres de la commission urbanisme et ayant pour objectif de parfaire les connaissances de chacun sur les spécificités des différentes communes du Pays Grenadois. Enfin, un séminaire, ouvert à l'ensemble des conseillers municipaux du territoire, a permis de sensibiliser une cinquantaine d'élus au contenu d'un PLUi puis aux différentes notions ou problématiques qui devront être débattues dans les prochains mois.

Plusieurs ateliers thématiques associant nombre de partenaires publics (chambre d'agriculture, services de l'Etat, concessionnaires de réseaux, etc...) sont en cours. Ils permettront de finaliser le diagnostic. En parallèle, **les premières réunions publiques sont prévues pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016.**

Un espace d'information dédié au PLUi est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes : [www.cc-paysgrenadois.fr/plui](http://www.cc-paysgrenadois.fr/plui).



Les membres de la commission urbanisme se sont réunis sur le terrain début octobre

## Lutter contre la précarité énergétique

D'après les sources de l'ADEME, **13 % de la population française souffre du froid en hiver** et il s'avère que l'isolation des combles permet un gain de performance énergétique de 25 à 30 %.

Le **programme Pacte Energie Solidarité**, ouvert aux personnes qui n'ont pas les moyens de financer leurs travaux d'économie d'énergie, propose une solution d'isolation de combles perdus à 1€.



Une bonne isolation des combles peut permettre de gagner 3 à 4° en hiver

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.pacte-energie-solidarite.com](http://www.pacte-energie-solidarite.com).

## Prise de compétence eau et assainissement

Par délibération du 8 juin 2015, le conseil communautaire a décidé de prendre la compétence « eau et assainissement » confiée jusqu'alors au Syndicat des Arbouts. Cette prise de compétence a été confirmée le 18 novembre dernier par Madame le Préfet des Landes par **arrêté préfectoral** validant la décision communautaire.



Une **commission de travail intercommunale** composée de 9 délégués des communes de Bordères et Lamensans, Castandet, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour, Larrivière St-Savin, Lusagnet, Maurrin et St-Maurice sur l'Adour a immédiatement été installée par le conseil en vue de préparer et de mettre en place cette nouvelle compétence dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016

pour l'assainissement collectif et non-collectif.

Depuis le 28 septembre, 8 réunions ont permis aux élus d'établir le diagnostic du territoire, d'aborder le cadre juridique des services publics d'assainissement collectif et non-collectif, d'élaborer et définir les règlements spécifiques et d'en préciser les missions. **L'ensemble du territoire est concerné pour l'assainissement non-collectif, et 6 communes pour l'assainissement collectif** : Bascons, Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour, Larrivière St-Savin, et St-Maurice sur l'Adour.

Cette décision traduit une volonté des élus communautaires de construire, autour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lancé il y a quelques mois, une politique commune cohérente et raisonnée du développement de notre territoire et d'en maîtriser techniquement et financièrement la mise en place.

## Services à la personne

Depuis quelques jours, de nouveaux documents « administratifs » relatifs aux services à la personne sont téléchargeables sur le site Internet : **[www.cc-paysgrenadois.fr/servicesalapersonne](http://www.cc-paysgrenadois.fr/servicesalapersonne)**.

Vous y trouverez ainsi une fiche de renseignements concernant la téléalarme, un dossier d'inscription au portage de repas et enfin les menus proposés par ce même service (menus normaux et menus pour personnes diabétiques).

Pour tous renseignements relatifs aux services à la personne et à l'aide à domicile, appeler le 05 58 03 57 11.

## Que se passe-t-il autour de chez moi ?



Depuis mars 2015, l'Office de Tourisme édite une **lettre d'information électronique** annonçant les animations organisées sur le territoire. Publiée tous les 15 jours (toutes les semaines en période estivale), elle offre un descriptif complet des différentes manifestations à venir (tarifs, horaires, contacts, etc...).

Pour la recevoir ou y faire ajouter vos propres animations, contacter l'Office de Tourisme au 05 58 45 45 98 ou par mail : [tourisme@cc-paysgrenadois.fr](mailto:tourisme@cc-paysgrenadois.fr).

## Expositions, ateliers et spectacles pour tous

Une **nouvelle politique culturelle** qui se veut représentative du territoire et accessible à tous a été initiée par la Communauté de Communes. En complément de l'attribution d'aides financières en soutien aux actions culturelles, la collectivité propose désormais un **programme culturel de qualité ouvert à tous les publics**.

Le service tourisme, culture et patrimoine a ainsi organisé, durant ce second semestre 2015, 5 expositions, 17 ateliers animés par des artistes locaux ainsi que trois spectacles dont un professionnel.

Ces actions ont été étoffées par la création de nouveaux supports de communication tels que la lettre d'information électronique éditée par l'Office de Tourisme.

Le programme culturel 2016 sera disponible fin janvier à l'Office de Tourisme.



Vernissage de la première exposition, le 1<sup>er</sup> juin 2015



Exposition de peintures, du 27 juillet au 11 septembre 2015



Concert du duo Cordes Vocales, le 5 août 2015



Ballet professionnel « Eclats de Danse » (compagnie Julien Lestel), le 9 octobre 2015



Atelier patchwork animé par l'association de Bordères et Lamensans, le 26 novembre 2015

## Quelques dates à retenir...

**Exposition « Les Landes, une forêt dévastée »** > du 4 au 29 janvier 2016 à l'Office de Tourisme,

**Exposition de poteries de Castandet** > du 1<sup>er</sup> février au 4 mars 2016 à l'Office de Tourisme,

**Exposition sur le thème de la musique** > du 7 mars au 8 avril 2016 à l'Office de Tourisme,

**« Les Musicales » par l'école de musique intercommunale** > les 9 et 17 mars 2016 à l'Office de Tourisme,

**Festival Chantons sous les Pins** > le 18 mars 2016 à Lusagnet,

**Exposition de peintures et sculptures** > du 11 avril au 20 mai 2016 à l'Office de Tourisme,

**Printemps des Landes** > du 12 au 21 avril 2016 sur l'ensemble du territoire,

**Fête des Saligues** > le 21 mai 2016 à Cazères sur l'Adour,

**Exposition du Foyer Jeunesse et Culture** > du 23 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2016 à l'Office de Tourisme,

**Concert des élèves de l'école de musique intercommunale** > le 25 juin 2016 à Grenade sur l'Adour.